

RAPPORT ANNUEL 2025

sur le prix et la qualité
du service public
d'élimination des déchets

Serein et Armance
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Serein et Armance
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ÉDITO



L'année 2025 a marqué un tournant pour la gestion des déchets en Serein et Armance. Face aux priorités environnementales et économiques, notre Communauté de communes a choisi la responsabilité et l'autonomie.

Fidèles à notre volonté d'optimiser le service public tout en maîtrisant l'argent des contribuables, les élus ont décidé de reprendre la collecte des ordures ménagères en régie directe. Dès le 1er juin 2026, nos équipes prendront le relais du prestataire actuel, garantissant une maîtrise totale de la chaîne, plus de proximité et une efficacité accrue.

Ce rapport 2025 illustre la vitalité de nos engagements. Grâce au tri, nos performances en ordures ménagères résiduelles restent exemplaires et bien en deçà des moyennes nationales. Et la montée en puissance des flux destinés au recyclage, portés par nos déchèteries et les nouveaux dispositifs mis en place, confirme que l'économie circulaire n'est plus un concept, mais une réalité ancrée dans nos habitudes.

Cependant, la vigilance reste de mise. Le poids important des apports en déchèterie nous impose aujourd'hui de changer de paradigme. Nous ne devons plus seulement gérer des déchets, mais apprendre à en produire moins. Le succès de notre transition écologique dépendra de notre capacité à basculer d'une culture du traitement vers une culture de la prévention. Qu'il s'agisse de compostage, de réparation ou de réemploi, chaque effort compte.

Cette ambition se concrétisera par l'élaboration de notre Programme Local de Prévention des Déchets (PLPDMA), une feuille de route collective que nous construirons ensemble.

Je tiens à remercier chaleureusement les élus, les agents de terrain et l'ensemble des habitants qui, chaque jour, font de Serein et Armance un territoire plus responsable.

Ensemble, poursuivons cet effort pour préserver notre cadre de vie.

Yves DELOT
Président de la Communauté
de communes Serein et Armance

SOMMAIRE

3 PRÉSENTATION DU SERVICE ET DU TERRITOIRE
Chiffres clés
La compétence Déchets
Les moyens humains et matériels

5 ORGANISATION DE LA COLLECTE
Calendriers et dispositifs
Les faits marquants de l'année 2025

7 BILANS TECHNIQUES ET PERFORMANCES
Tonnages des ordures ménagères
Tonnages du tri sélectif et refus de tri
Gestion du verre et des textiles
Fréquentation et tonnages des déchèteries

13 TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS
Filières de traitement
Analyse des traitements

15 PRÉVENTION ET SENSIBILISATION
Diagnostiquer pour comprendre
Agir auprès de la population
Communiquer et sensibiliser

18 ANALYSE FINANCIÈRE
Les sources du coût
Analyse des coûts par service

22 SYNTHÈSE ET CONCLUSION
Performances CCSA vs référence nationale
Bilan et objectifs

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE

Serein & Armance

Le territoire

29 communes
23 211 habitants
INSEE 2023

COMMUNES	POPULATION
BEAUMONT	618
BELLECHAUME	436
BEUGNON	279
BRIENON/A	3 032
BUTTEAUX	264
CHAILLEY	533
CHAMPLOST	767
CHEMILLY/YONNE	887
CHÉU	522
ESNON	375
GERMIGNY	530
HAUTERIVE	390
HÉRY	1 784
JAULGES	418
LASSON	141
MERCY	77
MONT-ST-SULPICE	781
NEUVY-SAUTOUR	873
ORMOY	638
PAROY-EN-OTHE	150
PERCEY	248
SAINT-FLORENTIN	4 164
SEIGNELAY	1 476
SORMERY	374
SOUMAINTRAIN	211
TURNY	645
VENIZY	824
VERGIGNY	1 486
VILLIERS-VINEUX	288

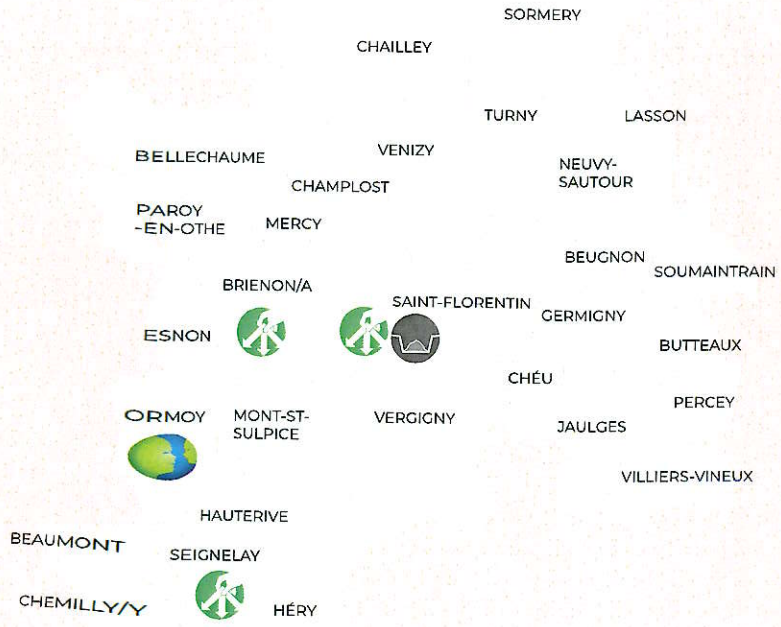

Centre de tri Coved

ISDND

Déchèterie

13 020 logements :
- 10 542 résidences principales
- 1 039 résidences secondaires et logements occasionnels
- 1 439 logements vacants

13 020 logements :
- 10 966 maisons
- 1 994 appartements
- 60 autres

La compétence Déchets

Selon les dispositions de l'article L5216-5 du Code général des collectivités territoriales), la Communauté de communes Serein et Armance exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, la compétence collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.
Cette responsabilité s'articule autour de deux axes principaux : d'une part, la collecte de proximité (en porte-à-porte, points d'apport volontaire et gestion des déchèteries) ; d'autre part, le traitement, qui englobe l'acheminement, le tri, la valorisation ou l'élimination finale des matières dans des infrastructures adaptées.
À cela s'ajoute les actions de prévention pour la réduction du volume de déchets, ainsi que les démarches d'information et de sensibilisation de publics divers pour améliorer le geste de tri et réduire le volume de déchets ultime (dont le compostage à domicile).

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (RPQS)

Pour garantir la transparence et permettre un contrôle citoyen, la loi oblige la Communauté de communes à publier chaque année ce rapport sur la gestion des déchets.

1• Les objectifs de ce rapport
Destiné aux usagers, ce document explique l'utilisation de l'argent public en détaillant le fonctionnement, le coût réel et les performances du service des déchets.

2• Les indicateurs et informations clés
Il rassemble des données précises divisées en trois grands volets :
- Le volet qualitatif : la régularité des collectes, les horaires et la fréquentation des déchèteries...
- Le volet technique et environnemental : le poids des déchets collectés, les résultats du tri, le taux de recyclage et les actions de prévention...
- Le volet financier : le coût total du service, les dépenses (fonctionnement et investissement) et les modes de financement (taxes ou redevances)...

3• Validation et transparence
Chaque année, ce rapport doit être présenté au conseil communautaire au plus tard le 30 septembre suivant l'exercice clos. Une fois adopté, le document est rendu public pour que chaque habitant puisse suivre l'évolution des tarifs et des performances du service.

Les moyens humains et matériels

Cette compétence représente un poste important du budget de fonctionnement de la CCSA. Chaque année, la Collectivité mobilise des moyens aussi bien humains que techniques (entretien des matériels et autres installations liées à la collecte). Les déchèteries de Brienon/A et Seignelay sont gérées par la société Coved avec un agent par site.

SERVICES CCSA	AGENTS
Collecte	6
Déchèteries	3
Administratif	1
Entretien	1
Total effectif	11

DISPOSITIFS DE COLLECTE


2
bennes ASTRADEC

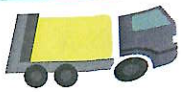
3
bennes CCSA


3
déchèteries


?
PAV communaux


97
containers à verre



20
containers à textile

L'instance de gouvernance de cette compétence, au-delà du conseil communautaire est la commission composée de :
- Patrice BAILLET, maire de Lasson
- Patrice RAMON, maire de Neuvy-Sautour
- Dominique DELAGNEAU, maire de Hauterive
- Flavie BOUROTTE, maire de Beaumont
- Jean-Louis LEPRUN, maire de Mercy
- Emmanuel MATIVET, maire d'Esnon
- Roselyne ÉTIENNE, conseillère de Saint-Florentin
- Jean-Luc DELAGNEAU, maire de Bellechaume
- Kamel FERRAG, maire de Villiers-Vineux
- Patrick BIOT, conseiller de Saint-Florentin
- Chantal SEUVRE, conseillère de Saint-Florentin
- Philippe TIRARD, conseiller de Saint-Florentin
- Murielle BUCINA, maire de Paroy-en-Othe

ORGANISATION DU SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS

Collecte en porte à porte

Pilier du service public des déchets, la collecte en porte-à-porte permet aux équipes de la Communauté de communes Serein et Armance de ramasser chaque semaine les ordures ménagères et les emballages et papiers recyclables des habitants. Ce dispositif vise un double but : préserver la qualité du cadre de vie tout en encourageant le recyclage. Améliorer la qualité du tri et réduire la production globale de déchets restent les défis essentiels à relever dans les années à venir.

ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI

Les sacs noirs sont collectés en porte-à-porte par la société ASTRADEC. Le nombre de ramassages est adapté aux caractéristiques des territoires. La collecte est réalisée une à deux fois par semaine à Saint-Florentin et Brienon/A et tous les 15 jours dans les autres communes.
Emballages et papiers sont déposés dans les « sacs jaunes » et collectés par le service Déchets de la CCSA.
La fréquence des collectes varie en fonction de la densité de l'habitat : un passage par semaine dans le centre-ville de Saint-Florentin et Brienon/A ; un passage tous les 15 jours dans les autres communes et les extérieurs de Saint-Florentin et Brienon/A.

FILIÈRES DE TRAITEMENT

Les sacs noirs sont acheminés vers l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de Duchy (Saint- Florentin), site classé pour la protection de l'environnement. Ce centre de stockage de Saint-Florentin est doté d'une « wagabox » qui valorise une partie de ces déchets ultimes sous forme de biométhane, substitut renouvelable du gaz naturel.

COMMUNES	COLLECTE OM	
Chemilly/Y, Hauterive, Seignelay	lundi	Semaines paires
Avrolles-Frévaux, les Buissons, les Drillons, Champlandry	mardi	
Bligny-en-Othe, Champlost, Venizy	mercredi	
Chailley, Lasson, Turny, Sormery	jeudi	
Beugnon, Chéu, Germigny, Soumaintrain	vendredi	
Beaumont, Héry, Mt-Saint-Sulpice	lundi	Semaines impaires
Vergigny	mercredi	
Butteaux, Jaulges, Neuvy-Sautour, Percey, Villiers-Vineux	jeudi	
Bellechaume, Esnon, Mercy, Ormoy, Paroy-en-Othe	vendredi	
St-Florentin extérieur	mardi	Chaque semaine
Brienon/A extérieur, Brienon/A centre + immeubles collectifs	mercredi	
St-Florentin centre + immeubles collectifs	mardi et vendredi	

COMMUNES	COLLECTE TRI	
Bligny-en-Othe, Brienon/A extérieur, Mont-St-Sulpice	lundi	Semaines paires
Chéu, Jaulges, Percey, Villiers-Vineux	mardi	
Lasson, Neuvy-Sautour, Sormery	mercredi	
St-Florentin extérieur	jeudi	
Beaumont, Héry, Ormoy	vendredi	
Champlost, Chemilly/Yonne, Venizy	lundi	Semaines impaires
Bellechaume, Esnon, Mercy, Paroy-en-O	mardi	
Beugnon, Champlandry - Les Drillons - Les Buissons, Butteaux, Germigny, Soumaintrain	mercredi	
Hauterive, Vergigny	jeudi	
Avrolles-Frévaux, Chailley, Seignelay, Turny	vendredi	
Brienon/A centre + immeubles collectifs	lundi	Chaque semaine
St-Florentin centre + immeubles collectifs	jeudi	

Collecte en PAV

LE VERRE

La collecte du verre est assurée toutes les deux semaines par l'entreprise Gachon. Les services communautaires vérifient l'état des installations, procédent au nettoyage des abords et surveillent la situation de saturation des bacs.
Où trouver les bornes ?
www.cc-sereinarmance.fr/reduire-trier-et-valoriser-les-dechets/

PAV ORDURES MÉNAGÈRES

À l'initiative de communes particulièrement concernées par les résidences secondaires, des points d'apports ont été mis en place.
La CCSA fournit les bacs et assure la collecte lors des tournées de collecte en porte à porte. C'est aux communes d'entretenir ces PAV non communautaires.

LES TEXTILES

La structure Le Relais fournit les containers et se charge de la collecte et de la valorisation des textiles déposés. Cette prestation est réalisée gracieusement par Le Relais et la CCSA ne perçoit pas de rémunération lors de la valorisation de ces textiles.
Où trouver les bornes ? Carte sur www.lerelais.org

PAV ÉQUIPEMENTS PUBLICS

À la demande des communes, la CCSA dépose des bacs à proximité des équipements publics générateurs de déchets (école, salle des fêtes, etc). Ils sont collectés en même temps que les tournées de collecte en porte à porte. Ces espaces de dépôt sont entretenus par les communes.
À noter : ces PAV sont souvent la source de dépôts sauvage...

Les faits marquants

1• L'année 2025 a été marquée par par la décision de ne pas renouveler le contrat avec le prestataire en charge du ramassage en porte à porte des sacs noirs, l'entreprise ASTRADEC. L'analyse financière qui a été faite a mis en évidence l'intérêt à internaliser la gestion de ce service. La CCSA va acquérir deux bennes à ordures ménagères et recruter le personnel nécessaire. La prise de service aura lieu le 1er juin 2026.

2• La CCSA a poursuivi l'optimisation de ses trois déchèteries en mettant en place des nouveaux flux de déchets destinés au recyclage plutôt qu'à l'incinération ou à l'enfouissement. En confiant ces matières valorisables à des éco-organismes, Écomaison et Écologic, l'intercommunalité transforme un poste de dépense en une source de revenus, tout en favorisant l'économie circulaire.
Les nouveaux flux sont :
- Articles bricolage-jardin-jeux moins de 80 cm : Outillage à main - Matériel d'entretien et d'aménagement d'extérieur - Jeux, jouets, petites peluches…
- Mobilier, articles brico-jardin-jeux + de 80 cm : Meubles intérieur et extérieur - Literie, couettes - Jouets - Articles de bricolage et jardinage en bois, plastique, mousse…
- Articles sport et loisirs : matériel de pratique sportive et d'activités de plein air en fer, aluminium, plastique rigide, matériau souple (hormis chaussants, textiles, matériel électrique, cartouches et douilles).

3• Le Relais, prestataire en charge de vider les bornes textiles en Serein et Armance, a suspendu les collectes de textiles dans toute la France pendant quelques semaines en juillet.
La raison : toutes les filières de recyclage des textiles traversent une forte période de crise (augmentation des volumes récoltés, baisse de qualité des produits issus du commerce fast fashion et diminutions des débouchés pour le réemploi ou le recyclage).

BILANS TECHNIQUES ET PERFORMANCES

Les tonnages des ordures ménagères

SACS NOIRS COLLECTÉS EN 2025

Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
362	292	316	318	327	355	358	323	357	347	311	327	**3993**

COMMUNES	TONNAGE
MERCY	10
LASSON	23
PAROY-EN-OTHE	24
SOUMAINTRAIN	28
PERCEY	35
BUTTEAUX	40
BEUGNON	45
ESNON	48
VILLIERS-VINEUX	48
HAUTERIVE	49
BELLECHAUME	53
SORMERY	62
JAULGES	72
CHÉU	74
GERMIGNY	76
BEAUMONT	78
CHAMPLOST	82
ORMOY	88
VENIZY	95
CHAILLEY	97
MONT-ST-SULPICE	101
CHEMILLY/Y	115
TURNY	127
NEUVY-SAUTOUR	143
VERGIGNY	179
SEIGNELAY	199
HÉRY	232
BRIENON/A	669
ST-FLORENTIN	1101
TOTAL	**3 993**

Évolution de la collecte

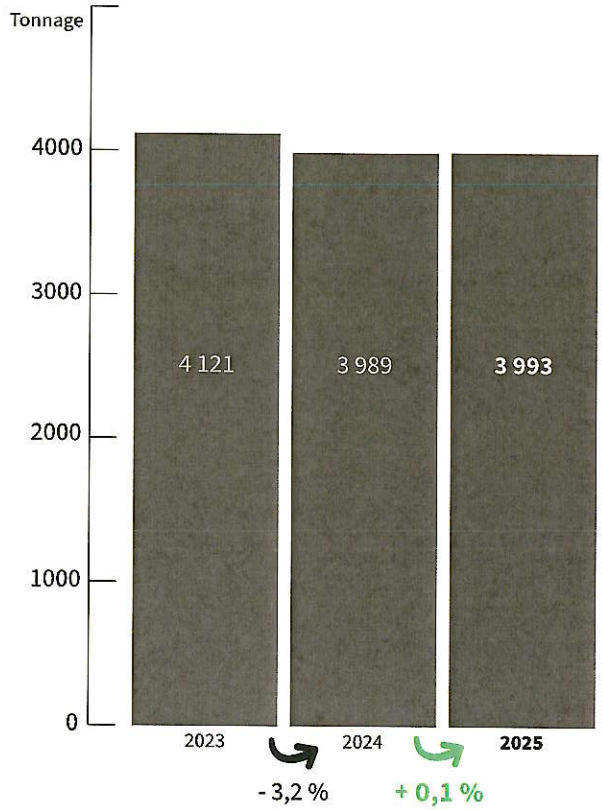

Performances

Année	Kg/hab
2025	**172**
2024	170
2023	172

Les tonnages du tri sélectif

SACS JAUNES COLLECTÉS EN 2025

Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
148	111,5	112	132	124	126,5	134	130	138	115	130	130	**1531**

Refus de tri

2023	2024	2025
17 %	19 %	**18,5 %**

Jetés dans les sacs jaunes, les restes de repas, emballages souillés, couches, textiles et verre doivent être retirés tout au long du tri, ce qui engendre :

- Une baisse de qualité des matières qui vont être recyclées.
- Un travail plus difficile et pénible pour les agents qui trient sur les lignes.
- Des dépenses en plus pour transporter et traiter ces déchets à Duchy.

Détails page 15.

COMMUNES	TONNAGE
MERCY	4
LASSON	7
SOUMAINTRAIN	10
PAROY-EN-OTHE	11
PERCEY	11
BUTTEAUX	14
VILLIERS-VINEUX	15
BEUGNON	17
HAUTERIVE	19
SORMERY	19
ESNON	21
JAULGES	23
BELLECHAUME	24
CHÉU	26
GERMIGNY	29
CHAILLEY	30
BEAUMONT	33
CHAMPLOST	33
MONT-ST-SULPICE	35
ORMOY	37
VENIZY	38
CHEMILLY/Y	38
TURNY	40
NEUVY-SAUTOUR	52
VERGIGNY	72
SEIGNELAY	89
HÉRY	96
BRIENON/A	198
ST-FLORENTIN	205
TOTAL	**1 246**

Évolution de la collecte

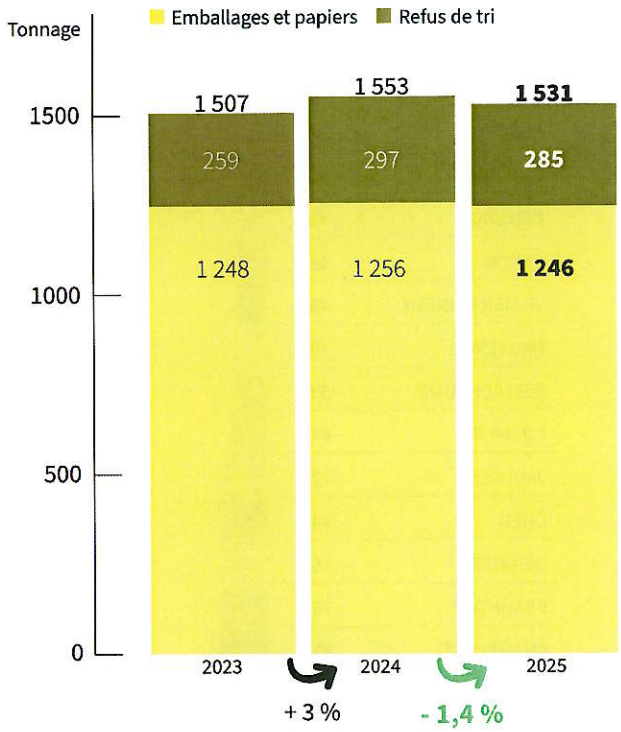

Performances

Année	Kg/hab
2025	**66**
2024	66,5
2023	63

Les tonnages du verre

En complément de la collecte en porte-à-porte, la Communauté de communes Serein et Armance déploie un réseau territorial de bornes d'apport volontaire dédiées au verre et aux textiles. Ce dispositif stimule le recyclage des matériaux à forte valeur que sont le verre, recyclable à l'infini, et les textiles, orientés vers le réemploi, transformés en nouvelles fibres ou valorisés énergétiquement.
Mais les modes de consommation sont en pleine mutation et les points d'apport volontaire dédiés aux textiles sont à la peine et parfois insuffisants pour les quantités déposées.

COLLECTE ET RECYCLAGE DU VERRE

- Les habitudes sont bien ancrées : les habitants continuent de trier le verre d'une année sur l'autre.
- Le service est pratique : les bornes réparties sur le territoire permettent de trier facilement près de chez soi.
- Le geste est 100% utile : le verre est recyclable à l'infini.
- **Légère baisse de la quantité de verre collecté.**

COMMUNES	TONNAGE	BORNES
BEAUMONT	21	2
BELLECHAUME	18	2
BEUGON	8	1
BRIENON/A	86	11
BUTTEAUX	8	2
CHAILLEY	22	2
CHAMPLOST	25	4
CHEMILLY/Y	39,5	2
CHEU	18	1
ESNON	16	5
GERMIGNY	14	2
HAUTERIVE	18	3
HÉRY	53	3
JAULGES	14	1
LASSON	6	1
MERCY	2	1
MONT-ST-SULPICE	28	3
NEUVY-SAUTOUR	39,5	3
ORMOY	28	3
PAROY-EN-OTHE	0	0
PERCEY	8	1
ST-FLORENTIN	149	16
SEIGNELAY	85	6
SORMERY	16	2
SOUMAINTRAIN	7	1
TURNY	31	5
VENIZY	37	4
VERGIGNY	41	5
VILLIERS-VINEUX	11	1
TOTAL	**849**	**93**

Évolution de la collecte

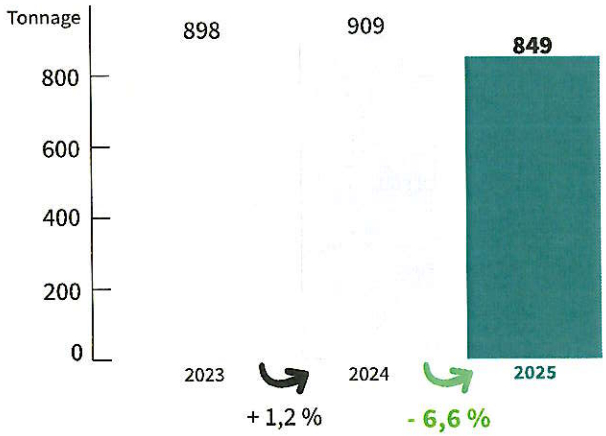

Performances

Année	Kg/hab
2025	**36,5**
2024	38,8
2023	37,5

Les tonnages du textile

GESTION DES TEXTILES ET PROBLÈME DE LA « MODE JETABLE »

Le tableau met en évidence l'augmentation de 9,5 % du tonnage des textiles et pose le problème des bornes qui débordent de vêtements bon marché et bas de gamme. Le Relais doit faire face à :

- la baisse drastique de qualité (les vêtements s'usent trop vite et sont impossibles à revendre en seconde main).
- des volumes récupérés ingérables et coûteux qui font exploser les coûts de transport et de tri pour l'association.
- des mélanges de fibres synthétiques et plastiques qui ne peuvent pas être recyclés industriellement.
- la concurrence de la revente en ligne (les plus belles pièces sont revendus sur internet, ne laissant au Relais que les déchets textiles sans valeur).

COMMUNES	TONNAGE	BORNES
BEAUMONT		2
BELLECHAUME		1
BRIENON/A		4
CHAMPLOST		1
CHEU		1
GERMIGNY		1
HÉRY		2
MONT-ST-SULPICE		1
ORMOY		1
ST-FLORENTIN		9
SEIGNELAY		2
TURNY		1
VERGIGNY		2
TOTAL	**92**	**28**

Évolution de la collecte

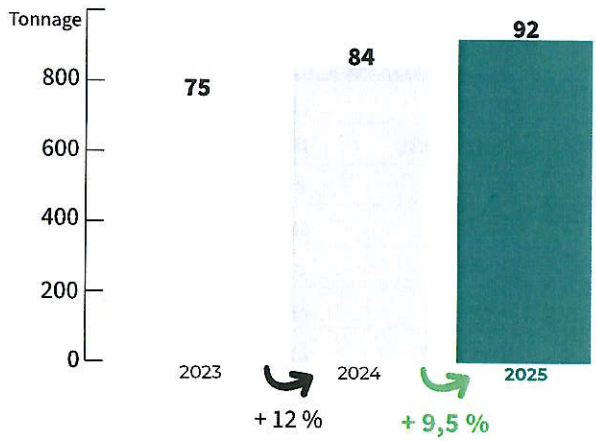

Performances

Année	Kg/hab
2025	**4**
2024	3,5
2023	3,1

Les déchèteries

Les déchèteries jouent un rôle central dans la gestion moderne des flux de matières et la préservation de l'environnement. Au-delà de leur fonction première de collecte, elles constituent de véritables espaces de ressources où se concrétisent l'économie circulaire, le réemploi et le tri de proximité de déchets occasionnels, lourds, volumineux, spécifiques non collectés en porte-à-porte ou en apport volontaire. Afin de relever, aux côtés des habitants, les défis de la réduction des déchets, la CCSA s'engage à optimiser ses équipements et garantir un service public de qualité.

FRÉQUENTATION DES DÉCHÈTERIES

Des dysfonctionnements du système informatique et des outils de suivi des visiteurs ont empêché l'enregistrement des fréquentations en 2023 et 2024.

BRIENON/A	ST-FLORENTIN	SEIGNELAY	Total 2025
12 420	31 192	19 444	**63 056**

FONCTIONNEMENT

Une carte magnétique délivrée gratuitement au siège de la CCSA à Saint-Florentin permet l'accès aux trois déchèteries communautaires.

BRIENON/A	ST-FLORENTIN	SEIGNELAY
Lun. Mer. Jeu. Ven. Sam 10h-12h / 14h-17h* Fermé le mardi	Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. 10h-12h / 14h-17h* Samedi : 9h-12h / 14h-17h*	Lun. Mar. Mer. Ven. Sam 10h-12h / 14h-17h* Fermé le jeudi

*18h en horaires d'été.
Fermé dimanches et jours fériés.
En cas d'alerte canicule ou de températures très élevées, les horaires sont aménagés
▶ 07:00 - 13:00

DÉCHETS ACCEPTÉS

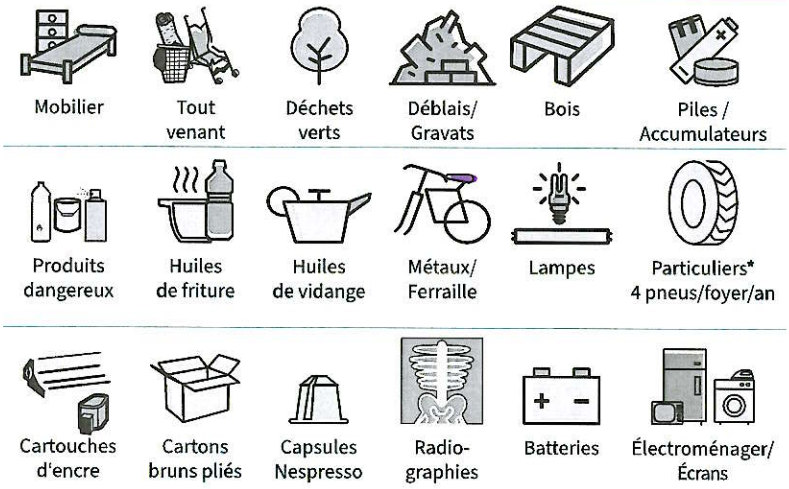

* Les professionnels sont tenus de s'adresser à leurs propres filières de récupération.

DÉCHETS REFUSÉS

- Les ordures ménagères,
- les déchets putrescibles (sauf déchets verts et pelouses),
- les boues et matières de vidanges, les restes ou cadavres d'animaux,
- les médicaments et déchets hospitaliers,
- les produits inflammables ou explosifs,
- les pneus PL et agricoles,
- les bouteilles de gaz,
- les extincteurs,
- l'amiante.

TONNAGES COLLECTÉS

La tendance globale est à la baisse. Les flux les plus importants restent dominés par les déchets verts, le tout-venant et les déblais-gravats. À noter : après un net recul en 2024, la collecte des pneus connaît un rebond marqué et interroge sur leur provenance (les professionnels déposent sans en avoir le droit).

TYPES DE DÉCHETS	2023	2024	**2025**	KG/HAB
DÉCHETS VERTS	3 789	3 624	**3 292**	142
DÉBLAIS-GRAVATS	2 587	2 723	**2 510**	108
TOUT VENANT	2 146	2 207	**2 038**	88
BOIS	1 028	1 224	**1 164,5**	50
MOBILIER	611	607	**628**	27
FERRAILLES	365	379	**381,5**	16,5
CARTONS	272	309	**319**	14
DEEE	306	344	**323**	14
DDS	115	113	**118,5**	5
PETITES FILIÈRES Pneus	62	40	**57**	2,5
PETITES FILIÈRES Batteries, piles, lampes, huiles, radiographies...	14	17	**27,5**	1
TOTAL	11 295	11 587	**10 859**	**468**
		+ 2,6 %	**- 6,2 %**	

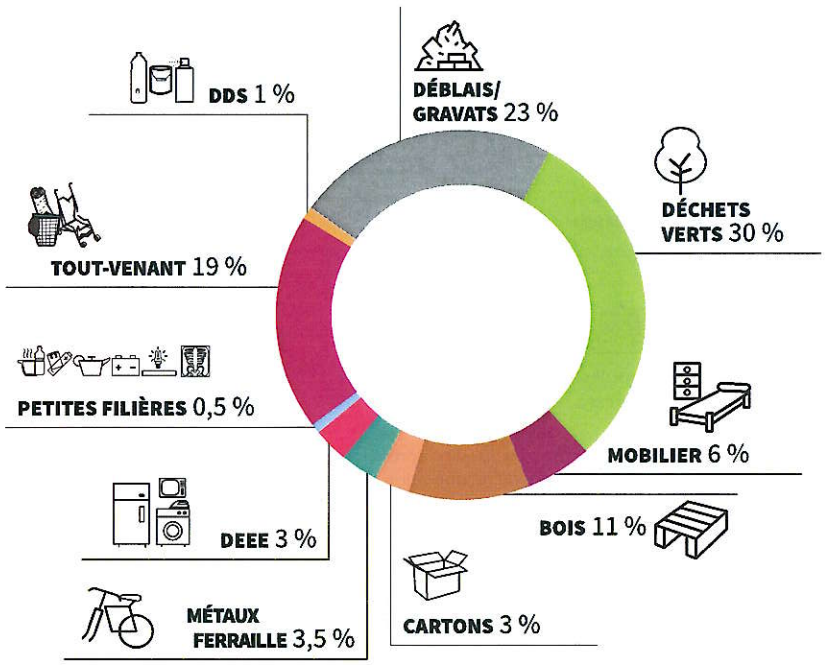

TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

Les filières de traitement

Dès lors que les différents types de déchets autorisés arrivent en déchèterie, ils sont pris en charge par des prestataires privés ou par des éco-organisme afin de les traiter et/ou les valoriser.

TYPES DE DÉCHETS		PRESTATAIRES	TRAITEMENT
DÉCHETS VERTS		La Compostière de l'Aube (10) VERT COMPOST (89)	Compostage
DÉBLAIS-GRAVATS		ISDND Coved Duchy(89)	Enfouissement
TOUT VENANT		ISDND Coved Duchy(89)	Enfouissement
BOIS		BRIENON Recyclage (89)	Recyclage
MOBILIER		OPERENVI (89)	Recyclage
FERRAILLES		ASTRADEC ENVIRONNEMENT (89)	Recyclage
CARTONS		Emin Leydier (75)	Recyclage
DEEE		REMONDIS (10) Cornec (77)	Recyclage
DDS		Triadis services (91) Edib (21)	Élimination
PETITES FILIÈRES	Pneus	(69)	Élimination
PETITES FILIÈRES	Batteries, piles, lampes, huiles, radiographies...	Éco-organismes	Élimination

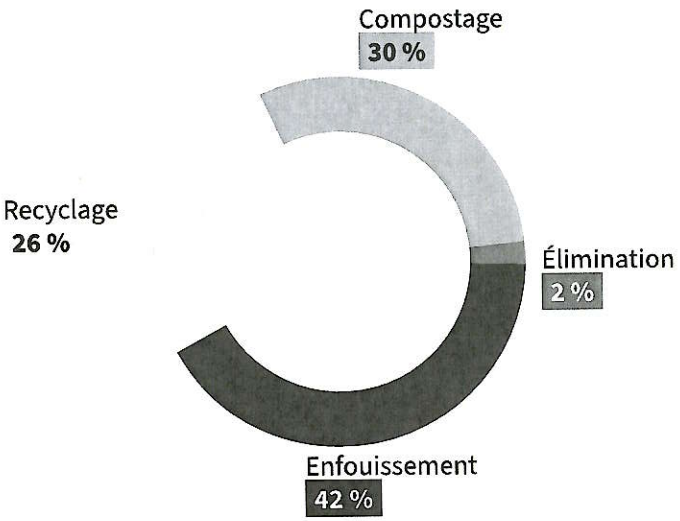

Analyse des traitements

La destination des déchets correspond au traitement vers lequel le déchet sera orienté après la collecte.
Ce tableau met en lumière les déchets collectés et les quatre grandes destinations qui leur sont réservées.
La valorisation s'oppose à l'élimination (incinération) et à l'enfouissement, et désigne deux types de procédé :
- la valorisation matière qui consiste à utiliser la matière du déchet pour un nouveau processus de production
- la valorisation organique qui repose sur le compostage.

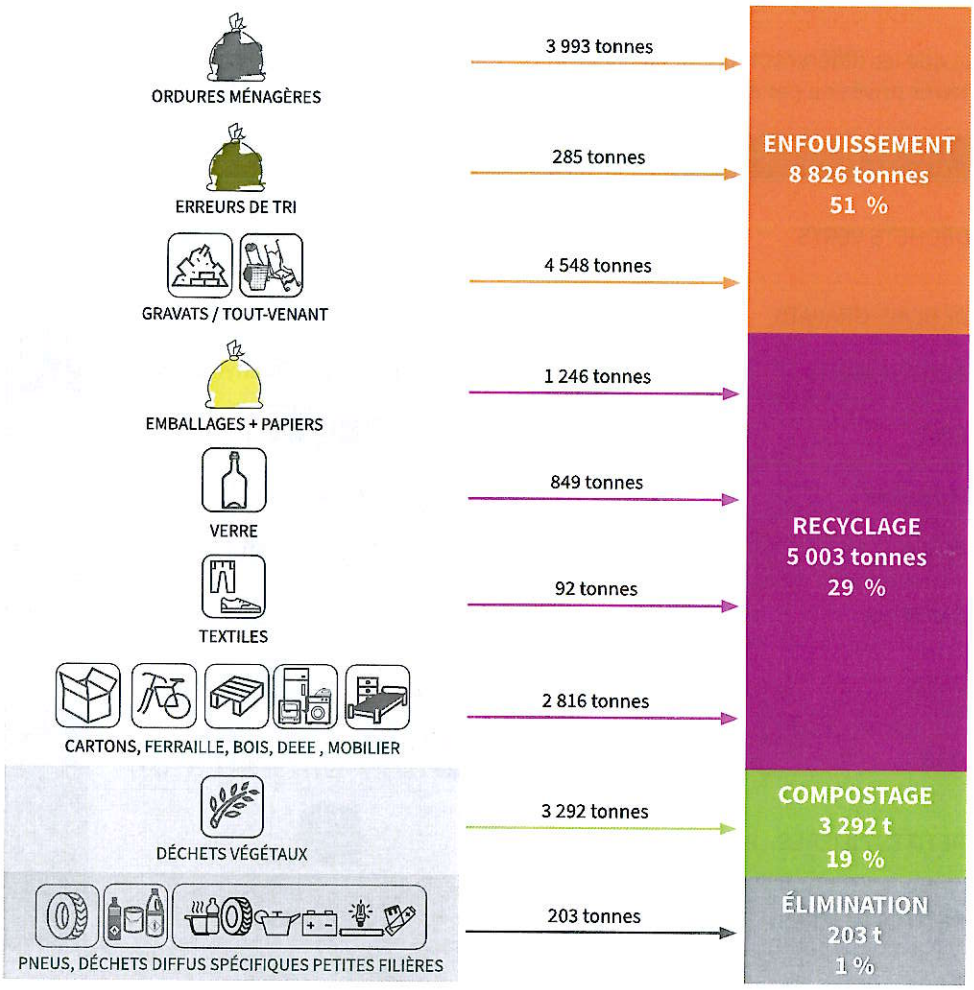

PRÉVENTION DES DÉCHETS ET GESTION DE PROXIMITÉ

Diagnostiquer pour comprendre

La prévention des déchets constitue un enjeu majeur de la politique environnementale de la Communauté de communes. Au-delà de la collecte et du traitement, elle vise à réduire la quantité de déchets produite et à améliorer la qualité du tri grâce à des actions ciblées auprès des habitants.

TESTS DE CARACTÉRISATION

Pour être efficace, la CCSA s'appuie sur l'observation des pratiques pour identifier les axes d'amélioration : **les campagnes de caractérisation bisannuelles pour les ordures ménagères** et **annuelles pour les sacs jaunes** permettent d'identifier les erreurs les plus fréquentes afin d'améliorer la compréhension des consignes et optimiser le fonctionnement des filières de recyclage.

SACS JAUNES - CAMPAGNE 2025

Composition moyenne des bacs de collecte sélective

Catégorie de déchets	Nature des éléments	Statut dans le bac jaune
Emballages recyclables	Bouteilles, flacons, boîtes de conserve, cartonnettes...	✅ À privilégier
Erreurs techniques	Sacs fermés, emballages imbriqués, objets souillés	⚠️ À corriger
Erreurs fréquentes (Refus)	Textiles, restes alimentaires, jouets, bois, ferraille...	⛔ À jeter ailleurs

Taux d'erreurs observés

En détaillant les sacs jaunes lors des 11 campagnes de caractérisation en 2025, dans 100 kg de contenu de sacs jaunes, on a relevé :

- 60 % papiers/cartons
- 15 % bouteilles et flacons plastiques
- 5 % films et sacs valorisables
- 5 % métaux
- ≈ 2 % briques alimentaires
- 13 % d'erreurs de tri (emballages non valorisables)

En moyenne, environ 1 déchet sur 8 retrouvé n'a pas sa place dans les sacs jaunes.

⚠️ **Taux de refus effectivement constaté : 18,5 %** = ce qui a réellement été refusé après le tri de tous les emballages et papiers collectés - voir page 8.

SACS NOIRS - CAMPAGNE 2024

Potentiel de valorisation

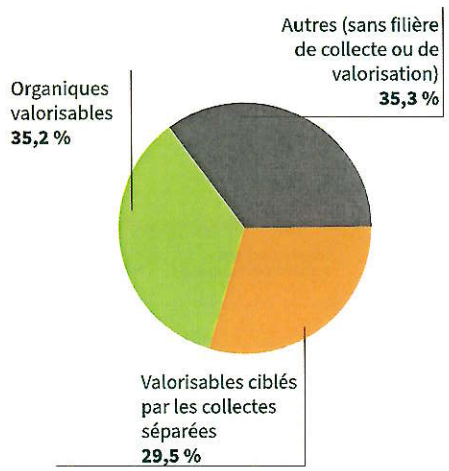

Les chiffres démontrent que le contenu des sacs noirs peut encore être réduit en jetant les déchets valorisables dans les poubelles de tri et PAV et en déposant les organiques dans les composteurs... mais ils pointent aussi qu'un tiers des déchets contenus dans ces poubelles n'a pas de filière de collecte/valorisation sur le territoire.

Communiquer et sensibiliser

Trier au bon endroit et au bon moment, c'est le message que porte la CCSA au travers de ces éléments de communication. Tout au long de l'année, la Communauté de communes met à disposition des usagers des supports d'information clairs et pratiques afin de les accompagner au quotidien.

FLYERS, CALENDRIERS, PUBLICATIONS FACEBOOK

... autant d'outils qui permettent de rappeler les bons gestes, de valoriser les actions menées sur le territoire et de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la prévention des déchets.









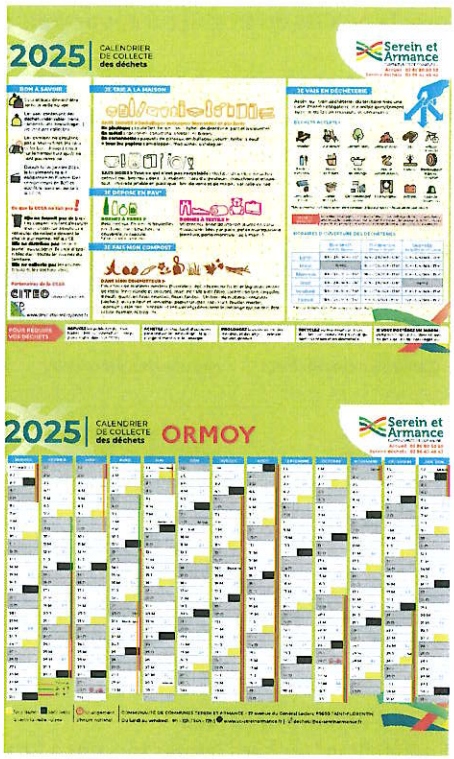

SIGNALÉTIQUE

La CCSA a procédé au changement des panneaux sur les bennes et les espaces de dépôt à la déchèterie de Saint-Florentin. Ceux de Brienon/A et Seignelay seront remplacés en 2027.

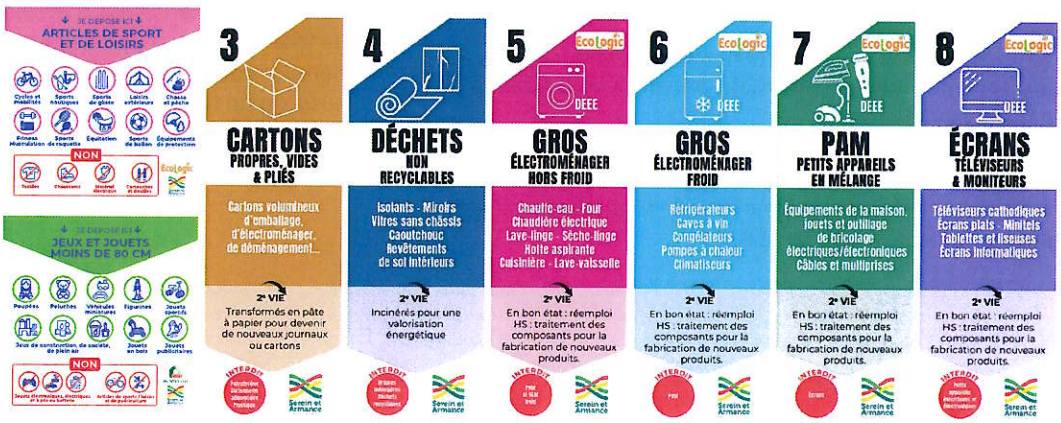

Agir auprès de la population

En 2025, la Communauté de communes a poursuivi ses actions de terrain pour encourager la réduction des déchets à la source, améliorer les pratiques de tri et favoriser les solutions durables. À travers des initiatives concrètes et un accompagnement de proximité, elle a mobilisé les habitants en faveur d'une gestion plus responsable des déchets.

JEUNE PUBLIC

Les 10, 12, 13, 17, 19 et 20 juin, près de 400 élèves de CM1 et CM2, venus de toutes les écoles du territoire, ont visité l'installation de stockage de déchets non dangereux de Duchy et participé à un atelier sur le tri sélectif. Il s'agissait de les initier aux bons gestes afin d'alléger les sacs noirs et de jeter les déchets recyclables au bon endroit...





COMPOSTEURS

Depuis le 1er janvier 2024, la législation française impose le tri à la source des biodéchets pour l'ensemble des particuliers et des professionnels. Chaque foyer doit avoir accès à une solution lui permettant de ne plus jeter ses biodéchets dans la poubelle classique des ordures ménagères (qui finissent incinérées ou enfouies).

La CCSA a largement communiqué sur les atouts du compostage des déchets organiques (cuisine et jardin) :
- le compost 100% naturel obtenu est idéal pour revitaliser la terre et stimuler la croissance des plantes,
- en diminuant le poids de ses poubelles et ses trajets en déchèterie, on réduit les volumes à traiter et on aide la collectivité à baisser ses coûts,
- et on agit concrètement pour l'environnement en adoptant une démarche éco-citoyenne.

La CCSA met à disposition des composteurs à 30 € (300 litres) et 40 € (600 litres).

Composteurs	2023	2024	**2025**
300 l	195	18	**22**
600 l	225	22	**24**

ANALYSE FINANCIÈRE

Les sources du coût

En porte à porte : coûts des OM

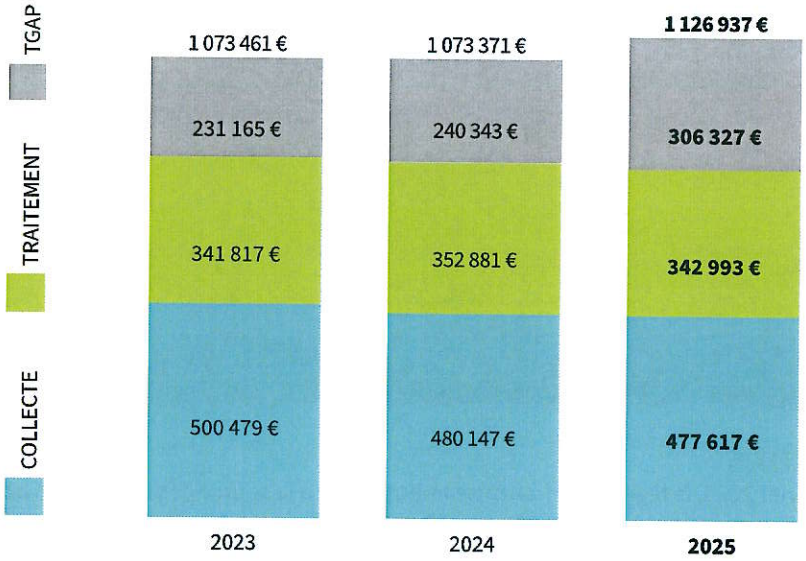

En porte à porte : coûts de collecte et traitement du tri

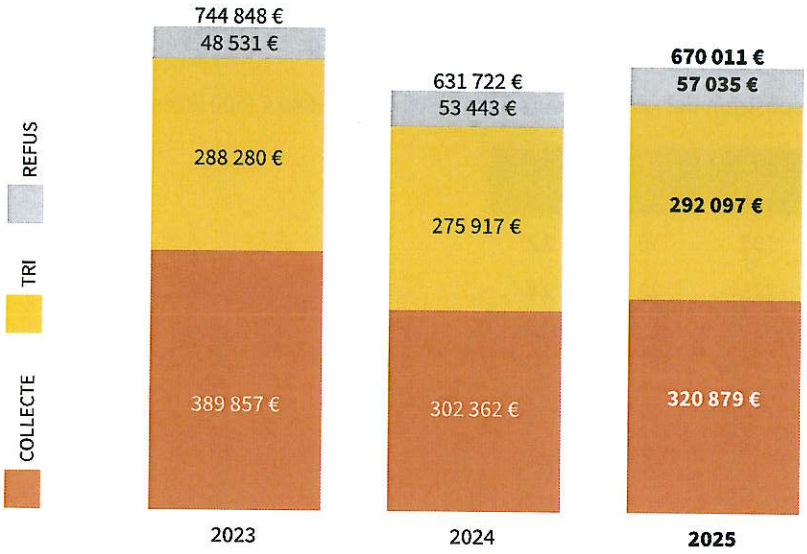

Coûts liés à la gestion des déchèteries

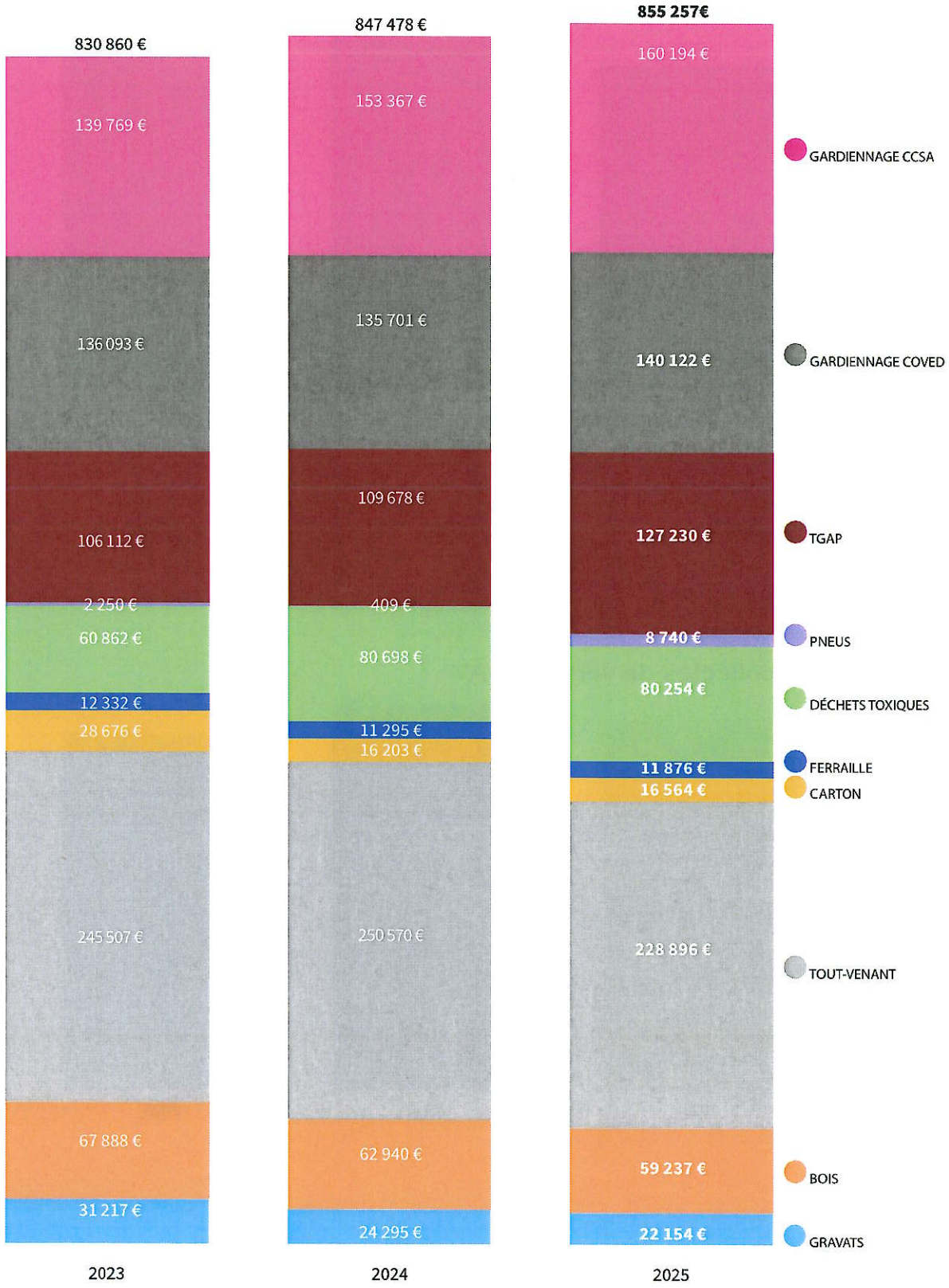

Coûts d'élimination des déchets verts

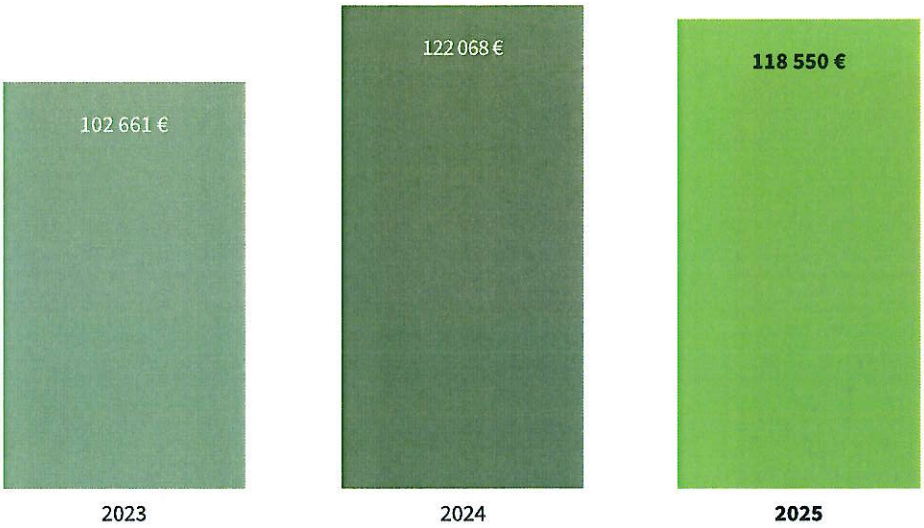

Coûts des collectes de verre en PAV

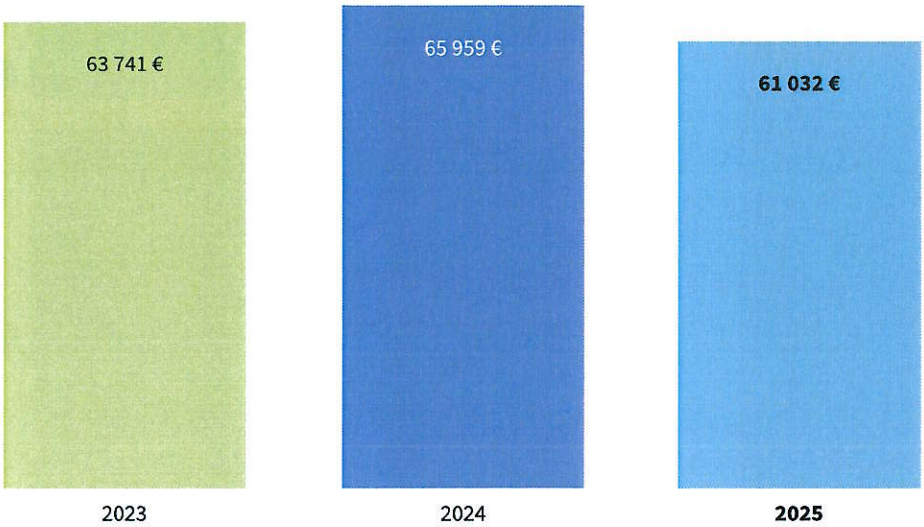

Analyse financière globale

Fonctionnement dépenses	Année 2023					
	OM	TRI	Verre	Déchèterie	Déchets verts	Total
Charges de structures	94 030,88	47 364,20	0,00	22 046,32	0,00	163 441,40
Salaires et charges						
Coûts directs		190 986,14		113 778,62		304 764,76
Coûts administratifs	91 718,41	32 780,23	4 966,70	29 469,09	6 622,27	165 556,70
Total salaires et charges	91 718,41	223 766,37	4 966,70	143 247,71	6 622,27	470 321,46
Coûts des prestations de services	1 031 528,42	391 561,19	63 451,11	787 067,63	79 142,07	2 352 750,42
Intérêts des emprunts	0,00	225,45	0,00	4 446,11	0,00	4 671,56
Divers provisions et impayés	31 966,73	0,00	0,00	0,00	0,00	31 966,73
Amortissements	68 257,20	0,00	7 520,00	140 707,28	0,00	216 484,48
TOTAL DEP. FONCTIONNEMENT	1 317 501,64	662 917,21	75 937,81	1 097 515,05	85 764,34	3 239 636,05

Fonctionnement recettes	Année 2023					
	OM	TRI	Verre	Déchèterie	Déchets verts	Total
Ventes des produits récupérés	30 282,58	123 573,98	32 016,41	75 361,61	0,00	261 234,58
Redevance des professionnels	8 339,76					8 339,76
Produits TEOM	1 068 867,00	646 291,67	65 292,55	908 675,04	71 810,19	2 760 936,45
Subvention des organismes	46 599,15	168 723,87	0,00	21 041,93	0,00	236 364,95
TOTAL DEP. FONCTIONNEMENT	1 154 088,49	938 589,52	97 308,96	1 005 078,58	71 810,19	3 266 875,74
						27 239,69

Fonctionnement dépenses	Année 2024					
	OM	TRI	Verre	Déchèterie	Déchets verts	Total
Charges de structures	95 441,34	48 074,66	0,00	22 377,01	0,00	165 893,02
Salaires et charges						
Coûts directs		193 850,93		115 485,30		309 336,23
Coûts administratifs	93 552,78	33 435,83	5 066,03	30 058,47	6 754,72	168 867,83
Total salaires et charges	93 552,78	227 286,77	5 066,03	145 543,77	6 754,72	478 204,07
Coûts des prestations de services	1 026 370,78	389 603,38	63 133,85	783 132,29	78 746,36	2 340 986,67
Intérêts des emprunts				2 757,00		2 757,00
Divers provisions et impayés	30 000,00					30 000,00
Amortissements	59 042,48	0,00	6 504,80	121 711,80	0,00	187 259,08
TOTAL DEP. FONCTIONNEMENT	1 304 407,38	664 964,81	74 704,69	1 075 521,87	85 501,08	3 205 099,83

Fonctionnement recettes	Année 2024					
	OM	TRI	Verre	Déchèterie	Déchets verts	Total
Ventes des produits récupérés	29 495,23	120 361,06	31 183,98	73 402,21	0,00	254 442,48
Redevance des professionnels	8 464,86					8 464,86
Produits TEOM	1 079 555,67	652 754,59	65 945,48	917 761,79	72 528,29	2 788 545,81
Subvention des organismes	41 221,07	110 283,87	0,00	22 000,00		173 504,94
TOTAL DEP. FONCTIONNEMENT	1 158 736,83	883 399,51	97 129,46	1 013 164,00	72 528,29	3 224 958,09
						19 858,26

Fonctionnement dépenses	Année 2025					
	OM	TRI	Verre	Déchèterie	Déchets verts	Total
Charges de structures	106 472,00	49 500,00	0,00	23 000,00	0,00	178 972,00
Salaires et charges						
Coûts directs		200 635,71		119 527,28		320 163,00
Coûts administratifs	97 294,89	34 773,27	5 268,68	31 260,81	7 024,90	175 622,55
Total salaires et charges	97 294,89	235 408,98	5 268,68	150 788,10	7 024,90	495 785,55
Coûts des prestations de services	1 046 898,19	397 395,45	64 396,53	798 794,94	80 321,29	2 387 806,40
Intérêts des emprunts				2 450,00		2 450,00
Divers provisions et impayés	30 000,00					30 000,00
Amortissements	56 090,35	0,00	6 179,56	115 626,21	0,00	177 896,12
TOTAL DEP. FONCTIONNEMENT	1 336 755,44	682 304,43	75 844,77	1 090 659,24	87 346,19	3 272 910,07

Fonctionnement recettes	Année 2025					
	OM	TRI	Verre	Déchèterie	Déchets verts	Total
Ventes des produits récupérés	19 050,00	103 205,00	28 100,00	70 593,11	0,00	220 948,11
Redevance des professionnels	7 500,00					7 500,00
Produits TEOM	1 100 350,00	670 000,00	69 000,00	945 000,00	75 000,00	2 859 350,00
Subvention des organismes	47 000,00	115 000,00	0,00	46 505,00		208 505,00
TOTAL DEP. FONCTIONNEMENT	1 173 900,00	888 205,00	97 100,00	1 062 098,11	75 000,00	3 296 303,11
						23 393,04

SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Performances CCSA vs référence nationale*

23 211 habitants
INSEE 2023

17 324 tonnes
traitées en 2025

17 514 tonnes en 2022 | 17 896 tonnes en 2023 | 18 122 tonnes en 2024

PORTE À PORTE ET PAV
6 465 tonnes

PAR PERSONNE
279 kg

Sacs noirs
172 kg

Sacs jaunes
66 kg

Verre
37 kg

Textile
4 kg

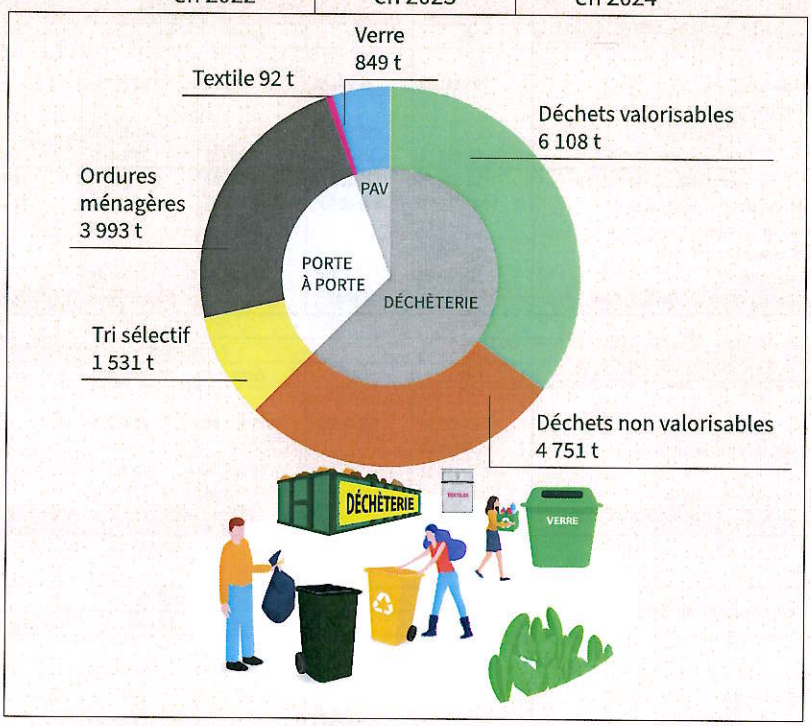

DÉCHÈTERIE
10 859 tonnes

PAR PERSONNE
468 kg

Cartons, ferraille, bois, mobilier, DEEE
121 kg/pers

Végétaux
142 kg/pers

Déblais-gravats, tout-venant, pneus, petites filières, DDS
205 kg/pers

TYPES DE DÉCHETS	CCSA 2025	CCSA kg/hab.	Référence France*	Écart	Lecture
OMR	3 993 t	172 kg	225 kg	− 53 kg	Très favorable
Tri sélectif	1 531 t	66 kg	52,8 kg	+13,2 kg	Favorable
Verre	849 t	37 kg	34 kg	+3 kg	Légèrement supérieur
Textiles	92 t	4 kg	Pas de référence nationale directement comparable		
Déchèteries	10 859 t	467,8 kg	244 kg	+223,8 kg	Très élevé
TOTAL	**17 324 t**	**746,3 kg**	**556,8 kg**	**+187,3 kg**	**Élevé**

**Références nationales de l'ADEME les plus récentes disponibles : "La collecte des déchets par le service public en France - Résultats de l'enquête Collecte 2023"*

Bilan et objectifs

En 2025, la CCSA a confirmé ses bons résultats en matière de gestion des déchets, portée par une forte implication des habitants. Si le volume global de collecte reste élevé (747 kg par habitant), il cache des performances remarquables sur le tri sélectif :

- Les ordures ménagères résiduelles s'élèvent à 172 kg par habitant, soit 23,5 % de moins que la moyenne nationale.
- Les emballages, papiers et verre affichent respectivement 66 kg et 37 kg par habitant (25 % et 8 % de plus que la moyenne nationale), et témoignent de réflexes de tri bien maîtrisés.



PAPREC

CERTIFICAT

d'excellence en recyclage
&
responsabilité environnementale

Délivré par Paprec, leader français du recyclage

Décerné à : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SEREIN ET ARMANCE

En 2025, vous avez contribué au recyclage de :

927 tonnes de déchets issus de la collecte sélective*.

Un engagement qui a permis d'éviter l'émission de :

1168 tonnes de CO_2.

Soit l'équivalent de :

47 chênes de 35 ans en pleine capacité d'absorption

128 Français en empreinte carbone annuelle

108 tours de la Terre à l'équateur en voiture essence

Ce certificat reflète votre démarche exemplaire en faveur du développement durable et de la préservation des ressources naturelles.

Mathieu Pétithugenin
Président Directeur Général Paprec

Le véritable défi : la maîtrise des déchèteries

Malgré ces excellents indicateurs, le territoire fait face à un enjeu majeur : les apports en déchèterie. Avec 10 859 tonnes collectées, ce flux représente à lui seul près des deux tiers des déchets totaux du territoire. Bien que ce tonnage élevé s'explique en partie par la ruralité de notre territoire (déchets verts, gravats, encombrants), il constitue le principal levier d'amélioration pour les années à venir.

Une bonne gestion des déchets commence avant la poubelle.

L'objectif pour les années à venir est de basculer d'une simple gestion des déchets vers une vraie démarche de prévention. Notre cap pour les prochaines années :

- Conserver les bons résultats sur les ordures ménagères et les collectes séparées.
- Réduire les quantités de déchets produits et apportés en déchèterie.
- Développer le réemploi, la réparation, le compostage et les solutions de proximité.
- Valoriser toujours davantage les déchets qui ne peuvent être évités.

Une transition collective

Pour relever ce défi, la CCSA doit s'attacher à préserver ses acquis tout en intensifiant ses actions sur les flux de déchèterie. Dans le cadre de cet engagement, la CCSA initiera les études préparatoires à l'élaboration de son PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) au dernier trimestre de 2026.

Cette ambition repose sur une mobilisation générale : élus, communes, agents publics, associations, acteurs économiques et habitants devront unir leurs forces pour faire progresser durablement le territoire vers un service toujours plus responsable.

Serein et Armance
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Parc du Génie
5 route de Champlandry
89600 SAINT-FLORENTIN
Du lundi au vendredi :
9h - 12h / 14h - 17h

Tel. 03 86 80 50 50
courriel : dechets@cc-sereinarmance.fr

www.cc-sereinarmance.fr

Rapport édité par la Communauté de communes
Serein & Armance
Données : service Déchets
Rédaction et conception : service Communication